

Champ(s) de formation Licence de Sciences et d'Ingénierie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Licence de Sciences et d'Ingénierie. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02035995

HAL Id: hceres-02035995

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035995>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Licences en sciences et ingénierie "

- Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS (déposant)
- Université Toulouse 1 Capitole – UT1

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Véronique CARRE MENETRIER, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

L'Université Toulouse 1 Capitole (UT1), l'Université Toulouse II- Jean-Jaurès (UT2J), l'Université Toulouse III - Paul Sabatier (UPS), le Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR) et l'Institut catholique de Toulouse, regroupées dans l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, présentent une offre de formation licence-master-doctorat (LMD) élaborée selon dix-neuf champs de formation très liés aux établissements eux-mêmes. Ainsi, l'Université Toulouse 1 Capitole et l'Université Toulouse III - Paul Sabatier proposent six champs chacune ; l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès, trois champs ; le CUFR, trois champs et l'Institut catholique de Toulouse, un champ.

Les champs de formation de l'Université Paul Sabatier ont été essentiellement conçus soit par rattachement disciplinaire soit par niveau de formation. Le champ *Sciences de l'information et de la communication* est composé de l'unique formation licence-master du domaine sciences humaines et sociales de l'UPS. Le champ *Technologie* rassemble l'ensemble des licences professionnelles des Instituts universitaires de technologies (IUT) de l'UPS. Le champ *Sciences du sport et du mouvement humain* est rattaché aux formations de la Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH). Le champ *Santé* est quant à lui piloté par les Facultés des corps de santé. Le champ « Sciences et Ingénierie » se décline selon le niveau licence (L1 : licence première année, L2 : licence deuxième année, L3 : licence troisième année) et le niveau master. Il est piloté par la Faculté des sciences et d'ingénierie (FSI) et concerne plus de 9000 étudiants.

Le champ de formation *Licence en sciences et ingénierie*, objet de ce rapport, comporte ainsi l'ensemble des licences de l'UPS hors licence de la F2SMH et hors licence mention *Information - communication*. Le champ rassemble plus de 4000 étudiants et fédère l'unique licence du domaine *Droit, économie, gestion* (DEG) de l'UPS qui n'existe qu'à travers une seule année (L3), les onze licences du domaine *Sciences, technologies, santé* (STS) déclinées en L1, L2 et L3 pilotées par la FSI et les cinq licences professionnelles proches thématiquement de ces licences également pilotées par la FSI. Au niveau du site toulousain, il existe également plusieurs licences dans le même secteur disciplinaire mais qui sont, le plus souvent, étroitement liées au champ disciplinaire de l'université qui les gère comme par exemple la licence d'économie et de mathématiques de l'Université Toulouse 1 Capitole.

Le champ *Licence en sciences d'ingénierie* est ainsi composé :

- licence mention *Gestion* avec 1 parcours : *Ingénierie des organisations* uniquement en L3,
- licence mention *Chimie* avec 3 parcours : *Chimie moléculaire*, *Chimie des matériaux - Procédés physico-chimiques* et le parcours spécial *Chimie*,
- licence mention *Électronique, énergie électrique, automatique* (EEA) avec 3 parcours : *EEA fondamentale*, *À distance* et le parcours *Réorientation vers les études longues*,
- licence mention *Informatique* avec 4 parcours : *Informatique*, *Ingénierie des systèmes informatiques*, *Systèmes de télécommunications et réseaux informatiques* et le parcours *Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises*,
- licence mention *Mathématiques* avec 5 parcours : *Mathématiques fondamentales*, *Mathématiques pour les métiers de l'enseignement secondaire et de l'ingénierie*, *Statistiques et Informatique Décisionnelle*, *Mathématiques - Physique - Chimie* et le parcours spécial *Mathématiques*,
- licence mention *Mécanique* avec 2 parcours : *Mécanique* et *Énergétique de l'habitat*,
- licence mention *Physique* avec 6 parcours : *Physique et applications à l'énergie*, *Physique fondamentale*, *Sciences physiques et chimiques*, *Physique chimie et applications à l'astrophysique et à la météorologie*, *Diagnostics instrumentations et mesures* et le parcours spécial *Physique*,
- licence mention *Sciences pour l'ingénieur* (SPI) avec 2 parcours : *Génie mécanique en aéronautique* et *Génie civil*,
- licence mention *Biochimie* avec 2 parcours : *Biochimie - biologie moléculaire* et *Biotechnologies*,
- licence mention *Biologie* avec 2 parcours : *Biologie cellulaire et physiologie* et *Microbiologie - Agro biosciences - Bio-informatique - Biologie des systèmes*. La mention propose également un cursus spécial de préparation aux concours B des écoles d'agronomie ou vétérinaire,

- licence mention *Biologie et environnement* avec 4 parcours : *Biologie des organismes, des Populations et des Ecosystèmes, Ingénierie pour l'environnement, Préparation au concours enseignants Sciences de la vie et de la terre*, et le parcours *Pluridisciplinaire orientation Professorat des Ecoles*,
- licence mention *Terre et environnement* avec 2 parcours : *Terre et environnement* et le parcours *Réorientation vers terre et environnement*.
- Les cinq licences professionnelles de la FSI dont les spécialités sont : *Conception et production des systèmes électroniques, Conception et commande de systèmes électriques embarqués, Traitement et contrôle des matériaux, Amélioration génétique des plantes* en cohabilitation avec l'Ecole nationale de formation agronomique (ENFA) de Toulouse-Auzeville et *Conseil en systèmes de culture agroécologique* en partenariat avec l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Toulouse-Auzeville.

Les objectifs du champ sont ceux d'une licence du système LMD et visent à faire acquérir aux étudiants un socle de connaissances fondamentales dans les disciplines généralistes, dans une discipline principale et dans des disciplines connexes, des compétences linguistiques, des compétences transversales et préprofessionnelles. Ceci doit permettre à l'étudiant soit de s'insérer dans la vie active, soit de poursuivre des études.

Le champ de formation *Sciences et ingénierie* (licence et master) est adossé aux nombreux laboratoires de recherche de l'UPS rattaché pour la plupart à des grands organismes de recherche tel le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Il bénéficie de l'environnement de trois pôles de compétitive : le pôle mondial *aéronautique - espace - systèmes embarqués* avec l'Aquitaine, le pôle *cancer - biosanté* et le pôle *agri sud-ouest innovation* sur les problématiques de la chaîne agro-alimentaire. La grande diversité thématique des laboratoires de recherche, le pourcentage élevé d'enseignants/chercheurs intervenant dans les formations ainsi que le dynamisme de la région (1ère région française pour l'effort en recherche avec 16,2 chercheurs pour mille emplois salariés et 4,1% du PIB de la région consacré à la recherche, au développement et à la Valorisation) sont de véritables atouts pour ce champ de formation en sciences et ingénierie. Le positionnement des formations du champ dans leurs environnements scientifique et socio-économique est donc indéniable.

Synthèse de l'évaluation des formations

Pour permettre une bonne adaptation à l'université et faciliter la transition entre le lycée et l'université, l'UPS a mis en place une série de dispositifs d'orientation progressive, d'accueil, d'accompagnement et d'aide à la réussite pour les étudiants :

- Pour le domaine *STS*, deux portails (*Sciences fondamentales et appliquées (SFA)* et *Sciences de la nature (SN)*) sont proposés aux primo-entrants et aux étudiants en réorientation. Les deux portails sont structurés de manière identique pour acquérir dans un premier temps un socle commun de connaissances lié aux disciplines du portail et permettre en parallèle, l'acquisition de compétences linguistiques (24h de présentiel par semestre) et informatiques.
- L'étudiant effectue son orientation au fil des semestres en fonction de son projet, il bénéficie des conseils d'un enseignant-référent tout au long du L1. A l'inscription en L1, il choisit le portail d'entrée (SFA ou SN) pour le domaine *STS*. Le premier semestre S1 de la licence L1 est donc organisé en tronc commun de 5 unités d'enseignement (UE), complété par 2 UE optionnelles dont l'une est à choix restreint (informatique ou chimie par exemple pour le portail *SFA*) et l'autre à choix large pour aider l'étudiant à choisir son orientation. Avant la fin du premier semestre, l'étudiant se prépare au choix de la mention de licence par le choix de la majeure du second semestre et à la fin du second semestre, il effectue son choix de la mention de L2. En L2, l'étudiant effectue une année d'enseignement sous forme d'un tronc commun avec des unités d'enseignement optionnelles en lien avec le parcours de troisième année de licence. A la fin du L2, l'étudiant retient le parcours dans la mention choisie pour le L3. En L3, dans chaque mention de licence, le choix du parcours répond à l'un des objectifs suivants : la poursuite d'études en master, la préparation d'un concours de l'enseignement ou d'un concours administratif ou la préparation à une insertion professionnelle directe pour les licences professionnelles.

- Les conditions d'encadrement sont normées : 128 étudiants en cours magistraux (CM), 32 en travaux dirigés (TD), 16 en travaux pratiques (TP) pour le L1 où il y a environ 50% de CM-TD intégrés. Ensuite, en L2 et L3, si les contraintes budgétaires le permettent, 180 étudiants pour les CM, 36 en TD et 18 en TP.
- Une évaluation régulière et progressive des connaissances a été validée par les instances de l'université : contrôle continu intégral en L1 puis cette part diminue en L2 et L3 au profit d'examens terminaux et de deux sessions d'examen, à l'exception de la licence *Terre et Environnement* pour laquelle le contrôle continu est appliqué sur toutes les années.
- La préparation à la définition du parcours et au projet professionnel s'effectue sous la forme d'unités d'enseignement dédiées, de stages et de projets tuteurés. C'est le service commun universitaire d'information et d'orientation et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle qui accompagnent les étudiants et les aident dans l'élaboration de leur portefeuille de compétences.
- La plateforme pédagogique de travail retenue par l'UPS depuis 2008 est moodle. Il s'agit d'un espace de formation en ligne où les étudiants vont y retrouver les ressources déposées par les enseignants (cours, exercices, travaux pratiques), des questionnaires d'auto-évaluation...
- La préparation au Certificat informatique et internet (C2i) niveau 1 est un service proposé gracieusement aux étudiants à travers la plateforme pédagogique de préparation à la certification via Moodle.
- Une préparation à la Certification en langues de l'enseignement supérieur (CLES) niveau 2 existe au sein de l'UPS qui est un centre certificateur CLES agréé. Les étudiants peuvent passer le CLES 2 gratuitement en anglais, espagnol et allemand.

En parallèle de ces dispositions et pour faciliter la fluidification du parcours de l'étudiant et sa réorientation, l'UPS a développé différents dispositifs.

- Depuis la rentrée 2014, pour les étudiants ayant de bonnes connaissances en sciences mais présentant un fort risque d'échec en L1 (bacheliers technologiques ou bacheliers S ayant obtenu le baccalauréat de justesse et repérés grâce à des tests au moment de l'inscription dans les portails), l'UPS propose le dispositif « cap réussite » permettant d'effectuer la première année de licence de Sciences en deux ans avec, en S1, une remise à niveau,
- Le dispositif « rebondir en S2 » s'adresse aux étudiants inscrits dans un semestre 1 de l'UPS, toutes formations confondues, qui souhaitent une réorientation pour le semestre 2 au sein de l'UPS. Il concerne également les étudiants de première année commune aux études de santé (PACES) ne souhaitant pas poursuivre en 2^{ème} semestre ou qui ne sont pas autorisés à poursuivre à l'issue du 1/2 concours. Il s'agit d'un semestre validant de mise à niveau et d'orientation permettant d'élaborer un nouveau projet et de préparer une entrée en 1^{ère} année de licence, de DUT ou de BTS l'année suivante.

L'UPS propose des cursus adaptés aux étudiants ayant des contraintes particulières : les sportifs de haut niveau bénéficient d'un suivi individualisé permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures, dans le cadre d'un projet contractuel entre l'étudiant et l'UPS ; les étudiants en situation de handicap sont accompagnés par la mission handicap qui intervient dans l'aménagement de leurs conditions d'étude et de leur condition d'examen ; les étudiants qui suivent un cursus à distance bénéficient d'un accompagnement particulier, et les étudiants salariés bénéficient d'un ensemble de dispositions visant à permettre une plus grande présence aux enseignements et donc une meilleure réussite.

L'UPS propose des cursus adaptés aux étudiants ayant des projets particuliers :

- Entreprendre une mobilité : la mobilité à l'international des étudiants est une des priorités de l'établissement et les étudiants de licence (50 par an en moyenne) ont la possibilité de partir via les programmes Erasmus, Crepuq et Tassep pour un ou deux semestres. Les accords étant bilatéraux, l'UPS accueille des étudiants étrangers via les mêmes programmes. Chaque mention dispose d'un correspondant qui conseille les étudiants en relation avec le service des relations internationales de l'université. En licence professionnelle, la mobilité se traduit plutôt par des stages soit en université soit en entreprise.
- Exercer des métiers de l'ingénieur :
 - L'UPS propose les Cursus master en ingénierie (CMI). Le CMI est une formation labellisée par le réseau FIGURE (Formation à l'ingénierie par des universités de recherche) qui prépare en 5 ans aux métiers de l'Ingénieur ; elle est basée sur le renforcement des licences et masters existants dans les domaines de l'ingénierie et le respect d'une charte et d'un référentiel nationaux. L'UPS propose actuellement 6

curus CMI différents, accessibles par 4 mentions de licence (*EEA, Chimie, Informatique et Mathématiques*).

- Au sein de la mention *Biologie* est proposé un cursus spécial de préparation aux concours B des écoles d'agronomie ou vétérinaire à partir du 2^{ème} semestre. Ce cursus spécial est performant au niveau national (débouchés réels dans 50 écoles d'ingénieurs ou écoles vétérinaires/agronomie, 50% de réussite aux concours), tout en étant bien intégré à la formation car il permet une poursuite en L3 en cas d'échec.
- Dans le portail SFA, en fin de semestre 1, il est proposé aux étudiants de choisir parmi les majeures, une majeure intitulée *Préparation Concours Polytechnique* (PCP) qui comprend 5 UE en S2. Ce parcours spécifique de préparation aux concours des écoles d'ingénieurs se déroule sur 3 semestres (S2, S3 et S4). D'un effectif moyen de 85 étudiants, le parcours a pour objectif l'intégration des étudiants en école d'ingénieurs à bac +2. Par conséquent, seulement 30 % des étudiants de ce parcours continuent en Licence L3.
- Les étudiants peuvent également intégrer l'école d'ingénieurs interne à l'université (UPSSITECH) au sein de la FSI qui propose 3 années de formation après 2 années d'études supérieures en *Télécommunications et réseaux informatiques, en Génie civil et géotechnique* et en *systèmes robotiques interactifs*.
- Se projeter vers les métiers de la recherche : les «parcours spéciaux» des mentions de licence *Chimie, Mathématiques* et *Physique* s'adressent à des étudiants motivés par la recherche qui visent d'emblée, à la sortie du lycée, un cursus long, master ou doctorat. Les 3 parcours s'articulent autour d'un tronc commun en première année de licence, puis ils se spécialisent jusqu'à la troisième année. L'enseignement disciplinaire est condensé sur 5 semestres, le dernier semestre de licence permettant une initiation à la recherche en laboratoire.
- Devenir enseignant : Plusieurs des mentions de licence (*Mathématiques, Physique, Biologie et Environnement, Chimie*) proposent des parcours de professionnalisation vers les métiers de l'enseignement. Ces parcours sont orientés soit vers les concours du premier degré (professeurs des écoles) soit vers les concours du second degré (professeurs en collèges et lycées).

Les différentes mentions de licence proposent toutes une solide formation disciplinaire construite de manière progressive. Au-delà du L1, les contenus des formations sont mutualisés entre parcours d'une même mention (par exemple *Physique* et *Physique et applications à l'énergie*) mais également entre certaines mentions de licence (par exemple, SPI et EEA, S3 de *Physique* et de *Chimie, Mathématiques* et *Mécanique*), induisant un partenariat entre les départements d'enseignement et les équipes pédagogiques de la FSI et permettant d'envisager des passerelles et de la réorientation. Il existe de plus de nombreuses passerelles pour intégrer dans le cycle licence des étudiants issus de Brevet de technicien supérieur (BTS) et de Diplôme universitaire de technologie (DUT) comme par exemple, le parcours spécifique *Réorientation études longues* de la mention EEA. Globalement, les mentions sont bien organisées donnant une bonne lisibilité et une bonne cohérence aux différents parcours. Les changements proposés pour la rentrée 2014 avec des fusions dans le portail SN et une simplification de la mention *Informatique* renforcent ces aspects. Cependant, le parcours *Mathématiques - physique - chimie* de la mention *Mathématiques* n'est pas explicite et la finalité demande à être précisée. L'appartenance d'une licence de gestion dans l'unique niveau de L3 ne semble pas cohérent vis à vis des autres formations du champ.

En résumé, l'UPS développe une politique volontariste pour homogénéiser les pratiques dans les différentes mentions du champ de formation et proposer des dispositifs performants pour aider l'étudiant dans son parcours. Les taux de réussite sont corrects en L1, bons en L2 et excellents en L3. C'est un peu différent pour les étudiants des licences professionnelles ou de la licence *Gestion* car ces formations n'existent qu'en L3 et sont particulières par leur statut.

Cependant, l'appropriation de ces dispositifs par les étudiants et par les équipes pédagogiques n'est pas toujours homogène au sein de l'ensemble du champ de formation. Trois exemples représentatifs où les étudiants ne s'emparent pas massivement des dispositifs : la certification (C2i niveau 1 ou CLES 2) plus particulièrement lorsque les étudiants sont issus du portail SN, la mobilité à l'international et le portefeuille d'expériences et de compétences qui se constitue grâce à l'impulsion de l'équipe pédagogique mais que l'étudiant doit alimenter régulièrement. Côté équipes pédagogiques, la politique de stages au sein des formations, n'est pas toujours très claire : stage obligatoire, optionnel, facultatif, avec ou sans reconnaissance explicite en termes de crédits européens ECTS, avec ou sans remise d'un rapport écrit et passage d'une soutenance. C'est pourquoi, cette politique mérite d'être précisée comme c'est d'ailleurs le cas au sein du portail SN pour la rentrée 2014. Il faut bien entendu garder à l'esprit que le nombre important d'étudiants au

sein de certaines formations peut constituer un véritable frein à la mise en place de stages obligatoires dès le semestre 2.

A côté des nombreux dispositifs offerts aux étudiants, pour le champ de formation *Licences en sciences et ingénierie*, la FSI a structuré le service support (Division de la formation) qui est en charge d'organiser la gestion des formations de licence et de master. Huit départements d'enseignement (*Chimie, Physique, Mathématiques, EEA, Mécanique, Informatique, Biologie et géosciences et Langues vivantes et gestion*) complètent le dispositif et sont au plus près des étudiants et des responsables de formation. Le pilotage des formations s'effectue de manière relativement homogène dans le champ de formation par mention, année et UE. L'année 1 bénéficie d'un pilotage particulier. Des réunions régulières au sein des mentions et de la FSI assurent la cohérence pédagogique des formations. Le pilotage est accompagné par des services de l'université comme l'observatoire de la vie étudiante (OVE) qui suit les étudiants diplômés à 30 mois. Cependant, les données ne sont pas toutes explicites et traitées de manière homogène dans les dossiers du champ de formation. Les enquêtes de l'OVE ne mentionnent pas le suivi des étudiants qui sortent de la mention sans diplômes et des étudiants diplômés qui ne continuent pas en master. Pour suivre plus précisément leurs promotions et améliorer l'adéquation de la formation aux nouveaux besoins, les équipes pédagogiques complètent bien souvent ce suivi institutionnel et obtiennent d'ailleurs d'excellents taux de retour de leurs questionnaires. La licence professionnelle *Amélioration génétique des plantes* en cohabilitation avec l'ENFA en est d'ailleurs un excellent exemple. L'insertion professionnelle directe est rare sauf pour les licences professionnelles mais existent pour les licences professionnalisantes comme la licence *SPI* parcours *génie civil* ou la licence *informatique*. Le taux de poursuite d'études est très important (supérieur à 90%) pour les licences généralistes et acceptables pour les licences professionnelles. Si les conseils de perfectionnement ne sont mis en place que partiellement dans le champ de formation, différentes instances existent au sein de la FSI et servent de lieux de concertation pour mettre en œuvre des changements de contenus de programmes ou des améliorations pédagogiques. Le champ de formation a bénéficié d'une auto-évaluation croisée pour le champ qui n'apparaît pas explicitement dans les dossiers, l'évaluation des enseignements par les étudiants est globalement peu abordée dans les dossiers.

Même si, au niveau de la licence, l'aspect recherche n'est pas fondamental, les nombreux laboratoires de l'UPS qui sont pour la plupart en lien étroit avec l'industrie, constituent des terrains de stage ou de projets tuteurés incontestables assurant ainsi un lien enseignement-recherche fort. L'UPS a d'ailleurs pris en compte la dynamique créée par la recherche régionale en proposant aux étudiants de L1, les « parcours spéciaux » des mentions de licence *Chimie, Mathématiques et Physique*, cités précédemment. Les équipes pédagogiques sont constituées à 90% par des enseignants/chercheurs rattachés aux laboratoires de l'université, par des enseignants agrégés et certifiés et par quelques professionnels extérieurs dont la place mériterait malgré tout d'être renforcée surtout dans les licences professionnelles. Le positionnement des formations du champ aussi bien dans l'environnement scientifique que socio-économique est par conséquent avéré.

Avis du comité d'experts

La fusion de la Faculté des sciences et d'ingénierie et de plusieurs UFR a permis de restructurer l'offre de formation et de constituer le champ de formation *Licence en sciences et ingénierie*. La stratégie développée par l'UPS pour ce champ vise à faire réussir les étudiants primo-entrants et d'intégrer avec toutes les chances de réussite, des étudiants en réorientation ou en poursuite d'études après un diplôme de type BTS ou DUT. L'ensemble opérationnel de dispositifs décrits précédemment est en appui de la politique de l'établissement.

La pertinence et la cohérence du champ au regard des offres de formations de l'UPS sont globalement satisfaisantes sauf pour :

- les mentions *Mécanique* et *SPI* qui proposent chacune deux parcours donnant l'impression d'une concurrence plutôt que d'une complémentarité, un parcours en *mécanique* et un en *génie mécanique*, un parcours en *génie civil* et un en *énergétique de l'habitat* avec des propositions de poursuite d'études similaires en master ;
- la licence *Gestion* du domaine DEG qui apparaît isolée au sein d'un champ de formation essentiellement concentré sur le domaine STS et qui, de plus, est proposée sur deux sites de manière non homogène et qui se trouve en concurrence avec d'autres licences du domaine dans d'autres universités ;

- la licence professionnelle *Conception et commande des systèmes électriques embarqués* proposée sur Tarbes à l'IUT et sur Toulouse au sein de la FSI dont le fonctionnement est sans articulation entre les deux sites, ce qui les place implicitement en situation de concurrence ;
- les poursuites d'étude en licence professionnelle ; il n'existe pas de dispositifs particuliers pour encourager les étudiants de licence à poursuivre dans les licences professionnelles du champ *Licence en Sciences et Ingénierie* ou dans celles du champ *Technologie*. Ceci est regrettable car il s'agit malgré tout d'une orientation possible pour des étudiants en difficulté.

Comme précisé précédemment, le pilotage a fait l'objet d'un cadrage clair de l'établissement induisant un pilotage homogène des mentions. Le champ de formation bénéficie d'une mutualisation à l'intérieur même du champ et la coordination entre les années 2 et 3 existe réellement dans toutes les mentions grâce à l'implication des équipes pédagogiques. Si dans le portail SN, l'articulation entre l'année 1 et les autres années est bien réelle, cela est moins le cas pour les formations du portail SFA, ce qui est par ailleurs souligné avec regret par différentes équipes pédagogiques.

L'offre de formation du champ avec sa richesse, sa qualité et ses dispositifs d'aide à la réussite, est attractive attirant au sein de la FSI, un public hors académie. Les poursuites d'études en master ou en filière d'ingénieurs sont bien mises en valeur et assurent également l'attractivité du champ de formation. Cependant, le potentiel d'affichage ne serait-il pas identique si le champ de formation n'était pas subdivisé en niveaux de formation (L et M) mais par exemple, en portail disciplinaire regroupant les niveaux L et M. Si les licences professionnelles du champ sont thématiquement proches des licences généralistes du champ, elles demeurent néanmoins moins visibles que celles du champ *Technologie* qui n'est composé que de licences professionnelles certes des IUT mais tout de même de l'UPS.

Conclusions

Points forts :

- La qualité des formations
- La qualité et la motivation des équipes pédagogiques
- Une politique d'établissement concrète avec des moyens spécifiques alloués pour les dispositifs dédiés aux étudiants mais aussi aux équipes pédagogiques
- Les taux de réussite en licence
- Les taux de poursuite d'études en master
- La mutualisation des enseignements favorisant les passerelles et les réorientations
- Une politique de stages très affirmée dans certaines mentions
- L'environnement recherche

Points faibles :

- Le faible taux d'intervenants professionnels dans les équipes pédagogiques
- Le manque d'articulation entre les années 2 et 3 des mentions du portail SFA avec l'année 1 du portail
- Le caractère non obligatoire des stages
- Le faible taux d'étudiants issus de L2 intégrant une licence professionnelle du domaine
- Le suivi quantitatif des étudiants diplômés et non diplômés
- L'absence d'information sur l'évaluation des enseignements par les étudiants
- L'absence de conclusions de l'évaluation croisée
- La mobilité des étudiants insuffisante au regard des moyens mis à disposition

Recommandations pour l'établissement :

L'OVE est un service de l'université relativement récent et il faudrait veiller à poursuivre son développement pour prendre en compte le suivi des étudiants sans diplôme ou avec diplôme mais poursuivant hors UPS.

Même si la poursuite naturelle d'études des licences est le master, il serait intéressant de proposer plus formellement aux étudiants une poursuite vers les licences professionnelles en leur proposant par exemple des UE dédiées comme pour la préprofessionnalisation.

Observations de l'établissement



Direction des études et de la vie de l'étudiant

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.